CLUB VAUXOIS *Sports et Loisirs*
Association loi 1901 sous le n° 41020389700013 - NAF n° 926 C
4, Avenue du Parc des Sports - 17640 VAUX-SUR-MER

Site internet www.associationcvsl.com - Tél 06 45 23 19 05 - Adresse mail : assoscvsl@gmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du 29 novembre 2019

La séance est ouverte à 18 h 10 par Frédéric MASSET, Président, qui souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu présents à l'Assemblée Générale de notre association. Il les remercie d'être venus si nombreux et s'en félicite.

Nombre des membres inscrits : 562
Nombre de votants présents : 101
Nombre de pouvoirs : 50

Soit **26,86** % d'adhérents présents ou représentés (17,8 % en 2018 - 23,6 % en 2017 - 13,4 % en 2016)

Il salue la présence de Michel GUGLIERI, ex-président du CVSL, qui assiste à cette réunion en tant qu'adhérent du CVSL depuis de nombreuses années excusant l'absence inopinée de Véronique PUGENS, élue en charge des associations sportives.

Liste des points inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport moral de l'exercice du 1er septembre 2018 au 31 août 2019
- Compte-rendu d'activités,
- Bilan financier 2018-2019,
- Intervention du vérificateur aux comptes,
- Quitus au Conseil d'Administration sur le bilan financier 2018-2019,
- Activités et tarifs des cotisations de la saison 2020-2021 et vote de l'Assemblée
- Budget prévisionnel 2020-2021 et vote de l'Assemblée,
- Tiers sortant et nouveaux entrants en Conseil d'Administration,
- Vote de l'Assemblé
- Election des membres du bureau par le Conseil d'Administration et résultat
- Questions diverses,
- Mot des élus

Pot de l'amitié à la fin de l'assemblée

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018-2019 (du 1er septembre 2018 au 31 août 2019)

- **Identification** : Association régie par la Loi de 1901 qui fête ses 40 ans d'existence,
- **Présentation** : 562 adhérents ; 11 activités ; 6 salariés (5 en CDII et 1 en CDD) ; 623 heures de cours rémunérées dans la saison ; un site Internet : www.associationcvsl.com ; une adresse mail : assoscvsl@gmail.com ; un ordinateur portable et un téléphone portable propriétés du CVSL; un système de stockage des données informatiques.
- **Organisation** : l'association comprend :
  - ➔ un bureau composé de 6 membres bénévoles, élus pour 3 ans, répartis comme suit : 1 Président, 1 Vice-président, 1 Trésorier, 1 Trésorier-adjoint, 1 Secrétaire, 1 Secrétaire-Adjointe. Les tâches à traiter sont nombreuses comme la gestion des adhérents, la gestion des salariés, le suivi des activités, le traitement des réclamations, les réflexions et les décisions à prendre selon les dossiers, les contrôles afin de s'assurer que chaque adhérent soit en règle. Le bureau se réunit environ 1 fois par mois.
  - ➔ Un conseil d'administration comprenant 24 membres, élus pour 3 ans, bénévoles, siégeant en qualité de responsables des sections où ils pratiquent leur activité. Le CA se réunit 1 fois par

trimestre et doit donner son approbation pour les tarifs des cotisations, le budget, la clôture des comptes, veille à l'application des statuts, etc. Vu la difficulté à recruter des bénévoles, le Président signale que toute personne intéressée par la vie du Club est la bienvenue pour apporter ses compétences, son aide à quelque titre que ce soit. D'avance, elle en sera remerciée.

- **Communication :**
  - ➔ à l'externe : 2 publications dans VIDICI, notre site Internet
  - ➔ à l'interne : par le lancement d'un sondage à destination de tous les adhérents
  - ➔ Forums des Associations : Le CVSL a été, comme tous les ans, présent aux Forums des associations non seulement à Vaux-sur-Mer mais aussi à St Sulpice de Royan où se déroulent actuellement les cours de danses suite aux travaux de la salle de l'Atelier ainsi qu'au Forum de Royan pour attirer des adhérent(e)s à la zumba.
- **Résultats de l'enquête** de satisfaction réalisée du 15/05 au 14/06/2019 : 50 % des sondés ont répondu soit un résultat très satisfaisant, d'autant que 98 % des réponses révèlent un haut niveau global de satisfaction à l'égard du CVSL. Cela est très encourageant pour l'équipe qui se voit confortée dans ses démarches qui n'a d'autres objectifs que de répondre aux attentes des adhérents. Les remarques et suggestions qui ont été exprimées seront bien sûr prises en compte dans la mesure de nos possibilités. Principal point noir, qui ne relève pas de la compétence du CVSL, et qui a fait l'objet d'une information communiquée à la municipalité, c'est la propreté du gymnase et le bruit du chauffage.
- **Mouvement des membres du bureau** : suite à la démission de Claudine MALICHIER au poste de Secrétaire-adjointe lors du CA du 14/06/2019, elle a été remplacée par Jocelyne CHABIRON à compter du 29/11/2019.
- **Incidences des travaux**
  - ➔ de la Salle de l'Atelier => l'activité Danses a été déplacée à la Salle Georges Brassens de St Sulpice de Royan avec un coût de location de 450 €
  - ➔ à la Salle Omnisports durant la saison 2019-2020 => la mairie s'engage à réaliser des travaux n'ayant aucune incidence sur les activités pratiquées par le CVSL
- **Formations des salarié(e)s** : le CVSL propose à ses animatrices et animateur la possibilité de se maintenir à un bon niveau de pratique ou développer d'autres compétences : ils ont donc bénéficié de formations choisies par eux dont le coût total supporté par le CVSL s'est élevé à 1866,75 € :
  - ➔ Philippe SOLE pour une formation « les abdos sans risque »
  - ➔ Caty BRUGERE pour un perfectionnement en yoga
  - ➔ Laurence FARAG pour un stage en Sonothérapie afin de l'intégrer dans son cours de yoga
  - ➔ Stéphanie SIMON pour l'activité Pound (utilisation de bâtons)
- **Autre formation offerte** : la PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1), formation de base aux premiers secours, intégrant l'utilisation du défibrillateur Automatique Externe, proposée par l'Association de Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique fixée à St Palais-sur-Mer. 22 personnes volontaires ont été formées et diplômées (12 responsables de section, 6 membres du bureau et 4 animateurs) pour un coût réduit de 1 200 € grâce la participation d'une dizaine de bénévoles au Championnat de France des Sauveteurs en Mer qui s'est déroulé du 11 au 14/09/2019. Si d'autres personnes sont intéressées par cette formation, elles pourront se faire connaître auprès du Président qui prendra contact avec l'ASSRA.
- **Mesure de fréquentation de la salle de musculation** : mise en place d'un dispositif pour connaître le suivi des adhérents de la musculation avec l'achat d'un nouveau lecteur de badge pour un montant de 2.350 €. Cette installation prise en charge complètement par le CVSL (autorisée par la mairie) permet d'être autonome, d'avoir une maîtrise des autorisations d'accès à la salle, d'en connaître avec précision le nombre d'utilisateurs, les horaires de fréquentation...
- **Appel aux bénévoles** : comme souvent rappelé lors des réunions au cours de la saison, le Président souligne que le CVSL recrute des bénévoles que ce soit pour rejoindre les membres du conseil d'administration ou du bureau. Y a-t'il des candidats ? Si c'est le cas, qu'ils se fassent connaître, ils peuvent prendre contact avec le Président soit par téléphone, soit par courriel.

- **VOTE du rapport moral** : après avoir demandé si certains éclaircissements sur les différents exposés étaient nécessaires, le Président propose de passer au vote => Résultat : Contre = 0 ; Absentions = 0 ; Pour à unanimité

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2018-2019

- **Effectifs :** Claude BIETRY, Trésorier-adjoint donne le nombre des adhérents comptabilisés au 31/08/2019 soit 562 pour 604 inscrits (distinction qu'il fait car un adhérent peut être inscrit à plusieurs activités). Il souligne une très bonne saison, une belle stabilité dans nos effectifs voire même une légère augmentation par rapport à la saison précédente, soit + 47 adhérents et + 78 inscrits
- **Répartition par sexe** : les femmes sont représentées à 72 % pour 28 % d'hommes (nous restons toujours dans la même proportion 1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes).
- **Répartition par localités** : 42 % des adhérents sont de Vaux (proportion un peu plus élevée que la saison passée), 21% de Royan, 15 % de St-Palais, 3 % de Breuillet, 3% de St Sulpice de Royan, le reste sont des communes proches voire plus éloignées car certains viennent de l'Ile d'Oléron ou encore de la Gironde qui prennent le Bac !.
- **Age moyen par section** : 71 ans pour la Peinture, 70 ans pour le Stretching, 69 ans pour la Gym Entretien, 65 ans pour le Pilates, 64 ans pour la Danse, 56 ans pour le Yoga, 54 ans pour la Zumba, 51 ans pour la Musculation, 45 ans pour le Strong-by et 41 ans pour le Body-sculpt, soit une moyenne générale toutes activités confondues de 59 ans.
- **Nombre d'inscrits par section**
  - ✓ Gymnastique d'entretien et body-sculpt : 202 (au lieu de 193 la saison passée)
  - ✓ Musculation : 170 (nombre limité pour éviter qu'un trop grand nombre ne se bouscule sur les appareils)
  - ✓ Yoga : 83 effectifs stables
  - ✓ Zumba+Strong-by+Gymnastique dynamique : 39 effectifs en baisse constatés et confirmés depuis déjà la saison précédente.
  - ✓ Stretching : 39 (très satisfaisant pour une première saison)
  - ✓ Danses de salon : 35 (fréquentation très satisfaisante)
  - ✓ Pilates : 16 (en baisse due sans doute au changement de salle et d'animatrice)
  - ✓ Peinture : 20 : effectifs maximum acceptés

Aucunes observations particulières n'étant portées sur le compte-rendu d'activités, on passe au point suivant.

RAPPORT FINANCIER 2018-2019 du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

Michel DOUGIER, Trésorier, prend la parole pour nous donner le bilan de la situation financière :

- ➔ **Les recettes** s'élèvent à 56 413,58 € issues principalement des cotisations, plus les produits exceptionnels et intérêt du livret A. A cette somme se rajoutent 25 934,11€ soit le solde de l'exercice précédent, ce qui donne un montant total des recettes à **82 347,69 €**
- ➔ **Les dépenses** s'élèvent à **58 961,32** € réparties comme suit :
  - 52 % absorbées par les charges de personnels
  - 22 % par les services extérieurs (les prestataires de service, les assurances, les organismes,)
  - 20 % représentent les achats de matériel (appareils à la salle de musculation, achats de fournitures diverses)
  - 6 % autres charges de gestion courante,

Montant de l'exercice au 31 août 2019 **= 23 386,37 €**
De cette somme, il faut déduire le montant des cautions des badges soit 170 x 40 = 6800 € et la provision obligatoire sur charges et salaires en cas de cessation d'activité (- 6 028 €) ce qui ramène le solde net sur l'exercice au 31/08/2019 à **10 558,37 €** somme disponible au départ de la nouvelle saison.

Question posée : pourquoi ne demande t'on pas de subventions auprès de la Jeunesse et Sports ? Le Président répond que le besoin ne s'est pas présenté jusqu'à présent, ce sera peut-être à envisager si les évènements à venir le justifient. Gérard Jamesse, souligne que l'association ne fait partie d'aucune fédération sportive et qu'à ce titre elle ne peut en demander.

Le Président remercie le trésorier et demande s'il y a des questions concernant ce bilan, précisant que les comptes sont consultables auprès de Michel Dougier qui se tient à la disposition des adhérents qui le souhaitent.

INTERVENTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur Michel WEHRLE, précise qu'il a mission de contrôler la véracité des comptes et la pertinence des dépenses qui ont été faites dans l'année écoulée, qu'elles soient programmées par la dernière assemblée ou qu'elles soient des dépenses courantes de l'exercice clos. En aucun cas, le vérificateur aux doit s'immiscer dans la gestion de l'association. Il est habilité à attester la régularité et la sincérité des bilans et des comptes de résultat.

La présentation des comptes s'est faite sous forme de tableaux, de chiffres permettant la visualisation des éléments financiers. Les vérifications effectuées lui permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association. Il tient à remercier et à féliciter Michel Dougier pour la qualité du travail accompli et de la bonne présentation des pièces comptables qui a **facilité** son travail de vérification. Il remercie également le Président pour son dévouement et sa cordialité.

QUITUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE BILAN FINANCIER 2018-2019

La gestion étant reconnue exacte et régulière, quitus est donné au conseil d'administration.
Les membres approuvent à l'unanimité le bilan financier de la saison 2018-2019.

ACTIVITES ET TARIFS DES COTISATIONS pour la saison 2020-2021 et VOTE DE L'ASSEMBLE

Depuis 2 ans, deux activités connaissent une baisse de leurs effectifs ce qui nous amène à réfléchir sur la reconduction de ses activités, de rechercher la cause et de trouver des solutions. Il s'agit du Strong-by et du Pilates. Qui dit perte des adhérents, dit perte des cotisations, situation qui ne peut perdurer. Envisager une nouvelle activité, comme la zumba gold est à l'étude ; un cours de démonstration est d'ailleurs prévu par Patricia GUERIN, le mardi 3/12 pour savoir si suffisamment d'adhérentes sont intéressées et prêtes à s'inscrire pour la saison prochaine. Compte-tenu du nombre, de la possibilité d'avoir un créneau horaire qui satisfasse les adhérents, de la disponibilité de l'animatrice, à la prochaine réunion du CA le 20/12, il sera pris une décision.

Liste des animateurs :

- Christine BEAUFRETON : Danses
- Cathy BRUGERE : Yoga (lundi et mardi)
- Laurence FARAG : Yoga (jeudi)
- Patricia GUERIN : Gym d'entretien + Strong-by + Zumba
- Stéphanie SIMON : Body-sculpt
- Philippe SOLE : Gym d'entretien + Musculation + Pilates + Stechting

Liste des activités pour la prochaine saison dont le montant des cotisations est maintenu :

- 5 cours de gymnastique d'entretien + 1 cours de body-sculpt = 81 €
- 1 cours de stretching = 55 €
- 1 cours de body-sculpt = 62 €
- 1 cours de strong-by = 83 €

- 1 cours de zumba Fitness = 82 €
- 1 cours de yoga = 123 €
- 1 cours de pilates = 126 €
- 1 cours de Strong-by + 1 cours de zumba = 100 €
- 1 cours de danses = 150 €
- 1 cours de peinture = 44 €
- Salle de musculation ouverte de 7h à 23h - 365 J/an = 70 € (+ caution du badge = 40 €)

Vote de l'Assemblée
Les membres de l'AG approuvent à l'unanimité les tarifs présentés pour la saison 2020-2021.

BUDGET PREVISIONNEL- saison 2020-2021

Le budget prévisionnel a été estimé en équilibre et sans dépenses exceptionnelles, tenant compte d'un montant raisonnable d'achat pour le renouvellement du matériel, d'une légère augmentation des salaires de nos animateurs.

- Le montant des recettes est estimé à **72 159 €** (en prenant en compte le report de la saison N-1 = 23 390 € + recettes des cotisations = 48 474 € + les intérêts du Livret A = 295 €)
- l'estimation des dépenses est de **46 517 €** répartis sur les postes suivants : salaires et charges = 27 276 € + Dépenses par activités hors salaires = 14 375 € + CAD = 4 866 €)
- Le solde est égal **25 967 €** auquel seront à déduire les cautions des badges = 6 800 € + la provision pour charges en cas de cessation = 6 028 € + autres risques (vols, pertes de matériel, sinistres..) = 13 139 €

  La balance est donc en équilibre.

Vote de l'assemblée générale
N'appelant pas de remarques ou de questions particulières, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

APPEL AUX BENEVOLES

Le Président rappelle que nous avons toujours besoin de bénévoles, qui permettent de faire vivre les associations. Si certains veulent se porter candidat, qu'ils se manifestent aujourd'hui mais aussi qu'ils n'hésitent pas à nous contacter soit par mail, téléphone ou en prenant rendez-vous. Ils sont les bienvenus.

TIERS SORTANT ET NOUVEAUX ENTRANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les sortants sont :

- JACQUOT Martine
- JAMESSE Gérard
- MALICHIER Claudine
- MALICHIER Jean-Claude
- THOMAS Gérard

Les membres qui renouvellent leur mandat
- JACQUOT Martine

Les nouveaux rentrants sont :
- ALAZARD Dany
- DAGNAUD Mathilde
- DA SILVA COEHLO Mickaël
- LOISEL Christine

Élection des membres du bureau

Composition du bureau de la saison 2019-2020

- Frédéric MASSET, Président,
- Michel DOUGIER, Trésorier,
- Claude BIETRY, Trésorier Adjoint,
- Cécile NICOLAS, Secrétaire,
- Jocelyne CHABIRON, Secrétaire Adjointe

Vote de l'assemblée générale
Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président donne la parole aux personnes qui souhaitent s'exprimer :

1. Concernant la réouverture de la Salle de l'Atelier ? Pourra-t-on la réintégrer à l'ouverture de la saison prochaine ? Le Président répond qu'à sa connaissance, la fin des travaux est prévue pour le printemps 2020 et qu'à l'heure actuelle, il ne devrait pas y avoir de problème pour l'ouverture de notre prochaine rentrée. Reste à savoir quels seront les créneaux attribués au CVSL, le Président suppose qu'une réunion sera prévue pour l'organisation des plannings.
2. Autre demande concernant les inscriptions au yoga pour la saison 2020-2021, fera-t'on des pré-inscriptions comme cette année ? Le Président confirme que cette formule sera certainement reconduite, qu'elle sera même mieux anticipée (sans doute au mois de juin) et que d'autres activités feront peut-être l'objet de la même procédure.
3. Concernant l'activité du Body-sculpt, peut-on envisager un cours d'1h30 au lieu d'1h actuellement le vendredi, sachant que l'animatrice arrête son cours au-delà de l'heure. Le Président en prend note, il faudra interroger les pratiquantes, étudier les incidences et essayer de satisfaire la majorité.
4. Autre question au sujet du Body-sculpt : serait-il possible de prévoir un deuxième cours dans la semaine ? Difficile d'y répondre à ce jour, cette demande n'ayant jamais été évoquée jusqu'à présent.
5. Si le cours de Strong-by est supprimé, est-il envisageable de le remplacer par un autre cours de zumba ? Le Président précise qu'il y a des échanges en ce moment entre l'animatrice et les responsables de section et que toutes les solutions seront explorées, la décision finale sera prise au prochain CA..
6. Dernière intervention => le soir à la sortie du gymnase, l'éclairage est inexistant, il est difficile d'accéder aux véhicules qui sont stationnés de l'autre côté du parking. Le Président en rendra compte à la mairie.

LE DEPART DE GG

Frédéric MASSET souhaite rendre hommage à Gérard JAMESSE qui quitte le CVSL après les très nombreuses années qu'il a accomplies, tout d'abord comme responsable de la section Peinture, puis comme Trésorier, ensuite comme Président et enfin comme Vice-Président pour passer le relais. L'ensemble des personnes qui ont eu l'occasion de travailler à ses côtés sont d'accord pour le qualifier de Courtois, Vertueux, Souriant et Leader. Il a beaucoup apporté au CVSL comme le stockage des données informatiques avec l'achat d'un serveur qui permet à chaque membre du bureau d'accéder aux dossiers traités par chacun de nous mais accessibles à tous, la création du site Internet, la création de la Boite aux courriels destinés uniquement aux membres du CVSL, la création des CDII qui a changé le statut des animateur-trices en salariés, plus d'autres dossiers qu'il a gérés avec compétence et « professionnalisme». Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouveaux projets.

LE MOT DE LA FIN

C'est au tour de Michel Guglieri, élu municipal aux finances qui tient également à intervenir. En effet, il se félicite d'avoir « croisé » le chemin de Gérard Jamesse, ils se sont retrouvés, en effet, plusieurs années, à travailler ensemble dans le cadre associatif. Il tient à souligner ses nombreuses qualités d'intelligence, d'écoute, d'honnêteté, de gentillesse mais aussi de fermeté quand cela était nécessaire.

Michel Guglieri déplore que le poste de Vice-Président ne soit pas pourvu pour le moment et ajoute qu'il serait très regrettable qu'une association comme le CVSL cesse son activité faute de dirigeants. Pour ce qui concerne l'avancée des travaux, il ne peut répondre n'ayant pas les informations.

La séance est levée à 19 h 45

Le Président invite alors l'assistance à se réunir autour d'un buffet pour un instant de convivialité.

Fait à VAUX SUR MER, le 4 décembre 2019

Le Président	La Secrétaire de séance,
Frédéric MASSET	Cécile NICOLAS